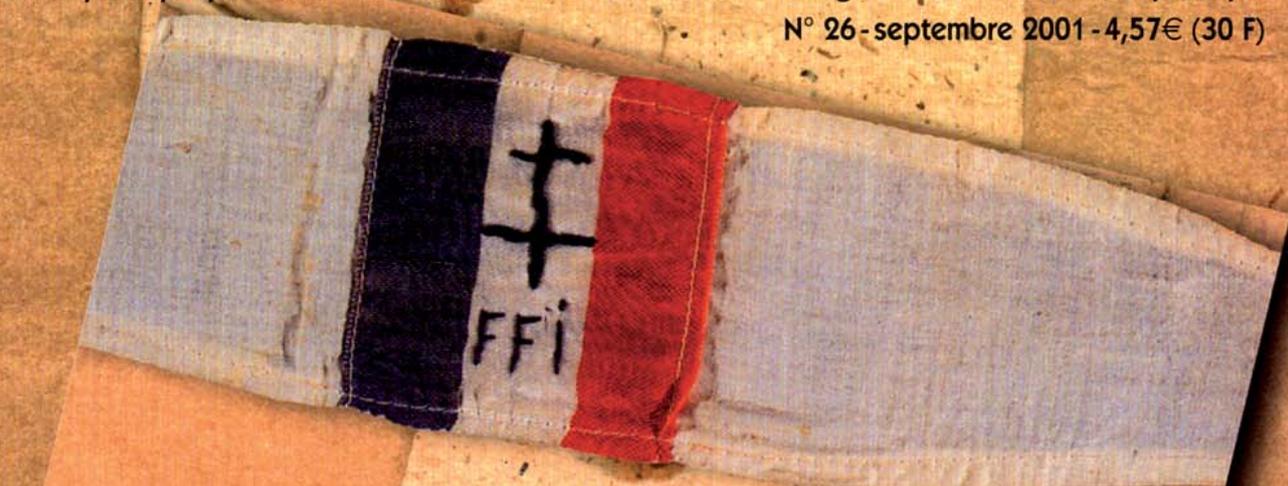


# LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République

N° 26 - septembre 2001 - 4,57€ (30 F)



## GUIDE du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation

le 26-64.

Bien chers Parents.

vous écris la dernière lettre, une lettre  
avant de mourir. - Vous venons d'ap  
re que notre recours en grâce ayant été refusé  
allons être exécutés et après midi le fusil  
surs en lieu inconnu. Le...

**Ensemble,  
sauvons les archives  
de la Résistance et de la Déportation**

de votre fils aimé. La dernière heure  
er pour vous...  
rien d'être...  
has toujours été des plus



# LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE

(Décret du 5 mars 1993. Reconnue d'utilité publique. Sous le haut patronage du Président de la République)

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lançait son appel :

**« La flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »**

C'est ce message que la Fondation est chargée de transmettre aux générations futures et qu'elle a traduit dans ses statuts :  
Les derniers témoins vont disparaître...

Les survivants ont, en commun, un triple devoir à assumer pendant qu'ils peuvent encore le faire :

- sauvegarder, pour l'Histoire, le témoignage de leurs luttes et de leurs peines,
- veiller à la permanence du souvenir de ceux qui ont payé de leur vie la fidélité aux valeurs de l'Homme,
- rappeler aux générations futures que les vérités de notre Civilisation ne peuvent dépendre d'un succès ou d'un échec militaire, et leur transmettre cette exigence de Justice et de Liberté, ouvrant la voie à la Communauté des Peuples.

Tels ont été les motifs de la création de la Fondation de la Résistance dont la tâche immense et urgente nécessite la mobilisation de tous nos compagnons et de toutes les forces vives de la Nation.

## **Membres fondateurs :**

Lucie AUBRAC ♦ José ABOULKER ♦ Général ALIBERT\* ♦ Jean-Pierre AZÉMA ♦ Jean-Bernard BADAIRE ♦ Gilbert BEAUJOLIN\*  
Général Maurice BELLEUX ♦ Général Pierre de BÉNOUVILLE ♦ Jean-Baptiste BIAGGI ♦ Marcel BLANC ♦ François BLOCH-LAINÉ  
Pierre BOLLE ♦ Claude BOUCHINET-SERREULLES\* ♦ Claude BOURDET\* ♦ Maurice BOURGÈS-MAUNOURY\*  
Léon BOUTBIEN\* ♦ Jean BRENAS\* ♦ Jean-Jacques de BRESSON ♦ Georges CAÏTUCOLI ♦ Jacques CHABAN-DELMAS\*  
Maurice CHEVANCE-BERTIN\* ♦ René CLAVEL ♦ Pierre COCHERY ♦ Eric CONAN ♦ Jean CUELLE\* ♦ Manuel DIAZ  
Jean-Marie DOMENACH\* ♦ Maurice DRUON ♦ Lucien DUVAL ♦ Yvette FARNOUX ♦ Marc FERRO ♦ Marie-Madeleine FOURCADE\*  
Pierre FOURCAUD\* ♦ André FROSSARD\* ♦ Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ ♦ Charles GONARD ♦ Alain GRIOTTERAY  
Michel HACQ\* ♦ Claude HALLOUIN ♦ Léo HAMON\* ♦ Stéphane HESSEL ♦ Raymond JANOT\* ♦ André JARROT\* ♦ Pierre LABORIE  
Jacques LARPENT ♦ Jean-Pierre LEVY\* ♦ Général Gilles LÉVY ♦ Jacques MAILLET ♦ Yves MALÉCOT\* ♦ François MARCOT  
Jean MATTÉOLI ♦ Pierre MAUGER ♦ Daniel MAYER\* ♦ Pierre MESSMER ♦ Pierre MOINOT ♦ Bernard MOREY\*  
Lucien NEUWIRTH ♦ Henri NOGUÈRES\* ♦ Denis PESCHANSKI ♦ Maurice PESSIS ♦ Jean PIERRE-BLOCH\*  
Claude PIERRE-BROSSOLETTE ♦ Jacques PIETTE\* ♦ Pierre PIGANOL ♦ Christian PINEAU\* ♦ Maurice PLANTIER  
Christian PONCELET ♦ Serge RAVANEL ♦ François RAVEAU ♦ René RÉMOND ♦ Henri RIOUX ♦ R.P. Michel RIQUET\*  
Ferdinand RODRIGUEZ\* ♦ Henri ROL-TANGUY ♦ Jacqueline SAINCLIVIER ♦ Général SAINT-MACARY ♦ Marie-Claire SCAMARONI  
Maurice SCHUMANN\* ♦ Général Jean SIMON ♦ Jacqueline SOMMER\* ♦ Pierre SUDREAU ♦ Pierre-Henri TEITGEN\*  
Germaine TILLION ♦ Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER\* ♦ Georges VALBON ♦ Amiral Charles VEDEL\* ♦ Dominique VEILLON  
Denise VERNAY ♦ Alain VERNAY ♦ Charles VERNY\* ♦ Benoît VERNY ♦ Hélène VIANNAY ♦ Henri ZIEGLER\*

(\* ) In memoriam

## **Appel à souscription nationale**

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation de la Résistance a besoin de votre soutien. Le développement des actions en faveur de la Mémoire, la poursuite de la constitution de la bibliothèque, la conservation des documents, l'élaboration de la documentation historique destinée aux chercheurs, aux étudiants, aux élèves des lycées et collèges, aux professeurs, le projet de colloque sur les Valeurs et tous ses autres projets, nécessitent un budget important qu'elle doit pouvoir dégager des revenus d'un patrimoine encore insuffisant.

## **Dons des Particuliers :**

Vos dons sont déductibles dans la limite de 6 % de votre revenu imposable (LF 2000, art. 4 nouveau ; CGI, art. 200).

## **Dons des Entreprises :**

Ces versements, pris en compte dans les limites de 2,25 % ou 3,25 % du chiffre d'affaires, sont déductibles des résultats de l'exercice au cours duquel ils sont effectués (LF 2000, art. 17 ; CGI, art. 238 bis et 238 bis A). Par ailleurs, la possibilité d'associer le nom de l'entreprise versante aux opérations financées, est généralisée.

Sur votre demande, un reçu CERFA réglementaire vous sera adressé afin de permettre le bénéfice de ces déductions fiscales.

En outre, la Fondation de la Résistance, sous les réserves légales est habilitée à recevoir tous dons et legs, espèces, biens mobiliers ou immobiliers pouvant concourir à accroître son patrimoine.

Pour tous renseignements complémentaires contactez le service « dons et legs » au 01 45 66 62 72



## SOMMAIRE

### La vie de la Fondation

de la Résistance .....p. 4 et 5

- Ensemble, sauvons les archives de la Résistance et de la Déportation
- Brèves

### L'activité des associations partenaires

- Mémoire et Espoirs de la Résistance .....p. 6
- AERI .....p. 8

### Mémoire et réflexions

- Vibrant hommage à Pierre-Henri Teitgen (1908-1997) .....p. 10

### Autour d'une photographie

- Le Fusillé souriant .....p. 12

### Livres - cinéma

- Vient de paraître .....p. 14
- À lire .....p. 15

### Concours

- Palmarès du concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire .....p. 16

**Éditeur :** Fondation de la Résistance, Hôtel National des Invalides, Corridor de Metz, escalier K, 75700 Paris 07 S.P.

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République.

**Téléphone :** 01 47 05 73 69

**Télécopie :** 01 53 59 95 85

**Site internet :**

www.fondationresistance.com

**E-mail :**

fondresistance@club-internet.fr

**Directeur de la publication :** Jean Mattéoli, Président de la Fondation de la Résistance.

**Rédacteur en Chef :** François Archambault.

**Rédaction :** Frantz Malassis, Nicolas Theis.

Maquette, photographie et impression :

SEPEG International, Paris XV<sup>e</sup>.

Revue trimestrielle - Abonnement pour un an : 15,24 €

(100 F) - N° 26 : 4,57 € (30 F) - Commission paritaire

n° 4124 D73AC - ISSN 1263-5707

Monument Jean Moulin, dit le globe brisé à Chartres (DR)

# LE MOT DU PRÉSIDENT

La préservation des archives de la Résistance et de la Déportation détenues par des personnes privées a toujours été au cœur des préoccupations de la Fondation de la Résistance. Conscients de la menace de destruction qui pesait sur elles à court terme, nous avons décidé, avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, d'intensifier notre aide au ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives) et au ministère de la Culture (direction des Archives de France) en créant la « commission archives ». Effective depuis avril 2000, cette commission, à l'origine émanation de notre comité historique et pédagogique, est un lieu de concertation sur l'avenir des archives de la Résistance et de la Déportation.

Aujourd'hui, souhaitant sensibiliser directement le plus grand nombre d'entre nous à l'importance de nos « papiers », la « commission archives » lance une campagne nationale de sauvetage de ces fonds détenus en mains privées s'appuyant sur la diffusion la plus large possible du *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et la Déportation* que vous trouverez avec ce numéro de *la Lettre*. À l'intérieur de cet opuscule, préparé par des archivistes de profession, vous trouverez des pistes de réflexion pour vous aider à mieux appréhender le délicat problème de la conservation, sur le long terme, des documents que vous seriez susceptibles de détenir et à adopter la solution la plus appropriée concernant le lieu et les modalités de dévolution de vos documents.

Aux côtés de cette commission, de nombreuses associations et fédérations nationales se sont engagées à assurer la diffusion de ce guide grâce à leurs revues et réseaux de correspondants et je tiens à remercier personnellement leurs présidents de leur soutien <sup>(1)</sup>.

Étant donné les relais de diffusion retenus, il se peut que vous receviez plusieurs exemplaires de cet opuscule. Ces exemplaires supplémentaires vous permettront, je n'en doute pas, d'en remettre à d'autres camarades concernés et, grâce à vous, de décupler la portée de ce guide.

Comme vous l'avez compris, ce guide n'est pas une finalité en soit mais une amorce de dialogue entre vous et cette Commission. Dans cet esprit, au sein des deux fondations, il existe des responsables chargés de vous renseigner ; des réunions d'animation seront organisées localement afin de vous rencontrer et de répondre à vos questions.

« Sauvegardons les archives de la Résistance et de la Déportation », c'est autour de ce mot d'ordre que nous devons tous ensemble nous mobiliser.

En effet, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour que cette campagne de collecte d'archives soit fructueuse, car c'est d'elle dont dépendra l'écriture de l'Histoire de tout un pan de nos luttes, menées dans la clandestinité ou après guerre au sein d'associations, pour transmettre la Mémoire de ces combats.

Je suis certain que vous répondrez massivement à cet appel qui sera sans doute le dernier car comme l'écrivait Jean Bruller, alias *Vercors* « *Quand la mémoire faiblit, quand elle commence, comme une fragile falaise rongée par la mer et le temps, à s'effondrer par pans entiers dans les profondeurs de l'oubli, c'est le moment de rassembler ce qui reste, ensuite, il sera trop tard.* » ●

Je compte sur vous, Mattéoli

Jean MATTÉOLI

Président de la Fondation de la Résistance

(1) Citons notamment : l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR), l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance (ANCVR), l'Association nationale des médaillés de la Résistance française (ANMRF), le Comité d'action de la Résistance (CAR), la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR), la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP), la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR), l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF).

# ENSEMBLE, SAUVONS LES ARCHIVES DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION CONSERVÉES

La grande enquête lancée par la Section du XX<sup>e</sup> siècle des Archives nationales en 1990 a mis en lumière la richesse des fonds d'archives de la Résistance et de la Déportation tout en soulignant leur dangereuse dispersion et la précarité d'un grand nombre de fonds<sup>(1)</sup>. Face à cette menace, une campagne nationale de sauvetage d'archives privées est aujourd'hui lancée.

En dehors des archives conservées dans les grands centres publics (archives nationales, départementales et communales, services historiques de l'Armée, ...), de très nombreux fonds se trouvent encore aux mains des résistants et des déportés eux-mêmes ou de leurs familles, des associations ou des musées locaux dont pour certain l'avenir n'est pas garanti à moyen terme.

Actuellement, le temps passant, un grand nombre de ces archives encore conservées en mains privées, sont menacées de perte et de destruction. Face à ce péril, la Fondation de la Résistance et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ont apporté leur concours au ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives) et au ministère de la Culture (direction des Archives de France) au sein d'une commission dite « commission archives » émanant à l'origine du comité historique et pédagogique de la Fondation de la Résistance.

Cette commission est un lieu de concertation sur l'avenir des archives de la Résistance et de la Déportation. Elle s'est donné pour mission d'œuvrer à la préservation définitive de ces matériaux indispensables pour les historiens futurs. L'objectif prioritaire qui est apparu au sein de ce groupe de travail est le sauvetage des fonds détenus par des personnes privées qui sont les plus menacés.

Aussi, la « commission archives » lance-t-elle aujourd'hui une campagne nationale de sauvetage des archives privées de la Résistance et de la Déportation en sensibilisant leur éventuels détenteurs par l'intermédiaire du *guide du détenteur d'archives de la Résistance et la Déportation*.

Cette campagne de sauvetage est la dernière que nous pourrions mener efficacement car plus le temps passe plus les détenteurs d'archives perdent tout lien affectif avec les documents et la conscience de leur importance pour l'Histoire.

## L'esprit et la diffusion du guide du détenteur d'archives de la Résistance et la Déportation

La diffusion de ce guide est conçue comme une amorce de dialogue avec les détenteurs privés d'archives. Il a pour objectif de faire prendre conscience à ces derniers de l'importance des archives qu'ils détiennent. Il leur propose des pistes de réflexion pour les inciter à prendre la décision de déposer leurs fonds dans des

institutions offrant des garanties de conservation sur le long terme, de préférence des centres publics d'archives.

De ce fait, le *guide du détenteur d'archives de la Résistance et la Déportation* est destiné à être diffusé le plus largement possible, afin de toucher un maximum de personnes concernées.

Ainsi, les *Chemins de la Mémoire* (revue du ministère de la Défense - direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives), la *Lettre de la Fondation de la Résistance* (adressée à plus de 400 associations et 170 musées dédiés à la Mémoire de la Résistance), *Mémoire Vivante* (revue de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) assurent sa diffusion tandis que la direction des Archives de France du ministère de la Culture adressera ce guide à tous les directeurs d'archives départementales.

Aux côtés de cette commission de nombreuses associations et fédérations nationales se sont engagées à diffuser directement ce guide à l'ensemble de leurs adhérents grâce à leurs revues ou réseaux de correspondants.

Citons notamment :

- l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR),
- l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance (ANCVR),
- l'Association nationale des médaillés de la Résistance française (ANMRF),
- le Comité d'action de la Résistance (CAR),
- la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR),
- la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP),
- la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR),
- l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF).

## Le fonctionnement de la « commission archives »

La « commission archives » assure le suivi du guide en devenant une instance de réflexion collective destinée à conseiller à l'avenir les détenteurs d'archives sur l'orientation de leurs papiers vers des centres déterminés en fonction de critères de répartition définis collégialement. Ainsi, au sein des deux fondations, il existe des responsables chargés de recevoir et de traiter les appels qui suivront la diffusion du guide. Ces contacts téléphoniques permettant d'engager le dialogue, de percevoir l'importance des fonds

Exemples d'archives détenues par des particuliers...



# ARCHIVES

## en mains privées



Ce guide est une amorce de dialogue avec les détenteurs privés d'archives.

proposés, de conseiller les détenteurs sur les centres d'archives les plus appropriés à une dévolution et, au besoin de les inviter à exposer leurs préoccupations au cours d'une séance de la « commission archives ».

Il est prévu d'organiser progressivement des missions locales de sensibilisation autour du « Guide », en liaison avec les différents acteurs locaux (archives départementales, associations partenaires de la « commission archives », musées, services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants, etc.) à l'occasion notamment de la tenue des congrès et assemblées générales de grandes associations nationales.

### Le rôle de la Fondation de la Résistance dans cette campagne de sauvetage

La Fondation n'ayant pas vocation à devenir un centre d'archives, sa mission consistera, pour l'essentiel, à jouer le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs quel que soit leur statut et les centres d'archives publiques.

Ce rôle d'intermédiaire de la Fondation de la Résistance consistera en une mission de conseil et d'orientation. La contrepartie de cette fonction de conseil sera pour la Fondation de la Résistance de se voir remettre par les centres assurant la conservation de ces fonds la copie de l'inventaire établi après classement.

Cela permettrait à la Fondation de la Résistance de mieux orienter les chercheurs grâce à une connaissance des fonds d'archives repérés lors de cette campagne.

Dans le cadre de cette campagne nationale de collecte d'archives, la Fondation sera particulièrement dynamique à l'égard des archives des organisations de Résistance : mouvements, réseaux, services centraux de la Résistance. Cela se fera après un travail de repérage des fonds déjà déposés, par comparaison avec la liste des organisations répertoriées.

D'ores et déjà la Fondation s'efforce de contacter les familles des anciens résistants récemment décédés pour leur demander de ne pas laisser disperser leurs archives et de prévoir leur dévolution aux archives publiques.

- la Fondation de la Résistance
- la Fondation pour la Mémoire de la Déportation
- le ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives)
- le ministère de la Culture (direction des Archives de France)

(1) Se reporter au *Guide des sources de la Seconde Guerre mondiale conservées en France* (Brigitte Blanc, Henry Roussou et Chantal de Tourtier-Bonazzi, Paris, Archives nationales, 1994) publié à l'issue de cette enquête

## BRÈVES

### DENISE LORACH, FONDATRICE DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE BESANÇON NOUS A QUITTÉ

Le 8 septembre dernier, jour anniversaire de la Libération de Besançon, Denise Lorach, fondatrice du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, nous a quitté. Elle avait été arrêtée en février 1944 avec son père, qui sera assassiné dès son arrivée à Auschwitz, et son petit garçon Jean-Serge, âgé de quatre ans. La mère et l'enfant furent déportés à Bergen-Belsen. Sa volonté propre et son instinct de protection maternelle lui permettent de survivre à cette épreuve.

C'est dans les années 1960 qu'elle entama son long combat pour la réalisation dans sa ville natale d'un musée consacré à cette période tragique. Grâce à son obstination, au soutien de la municipalité et des associations de résistants et déportés de Franche-Comté, elle put ouvrir en 1971 un petit musée à la Citadelle de Besançon. En 1982, transféré dans le beau bâtiment des Cadets, édifice central de la forteresse, il bénéficiera d'un espace bien plus étendu, de vingt salles, indispensables pour accueillir ses remarquables collections ainsi qu'un centre d'archives et de documentation. Denise Lorach en était devenue en 1977 le premier conservateur. La fatigue et la maladie lui avaient fait progressivement abandonner ses activités au musée, dont elle continuait néanmoins à suivre la vie et le développement.

Grande dame pleine d'élégance et de séduction, elle était aussi une femme d'une grande humanité, très proche de chacun des membres de l'équipe du musée, qui s'impose comme l'un des grands centres d'Histoire consacré à la Résistance et à la Déportation en France recevant plus de 70 000 visiteurs par an.

Vous trouverez sur le site de la Fondation de la Résistance [www.fondationresistance.com](http://www.fondationresistance.com) un hommage plus complet rendu à Denise Lorach

### ... archives d'associations



### SERGE RAVANEL À L'HONNEUR



Serge Ravel, colonel honoraire, Compagnon de la Libération, Vice-Président de l'Association pour des Études sur la Résistance Intérieure (AERI), administrateur et conseiller du bureau de la Fondation de la Résistance, a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur. Ses insignes lui ont été remis à l'Élysée, le 7 septembre 2001 par Jacques Chirac, Président de la République, en présence de ses proches, en particulier de son petit-fils Romain et de quelques grands résistants, dont Raymond Aubrac.

## Mémoire et Espoirs de la Résistance

L'HÉRITAGE  
JURIDIQUE  
DE LA RÉSISTANCE

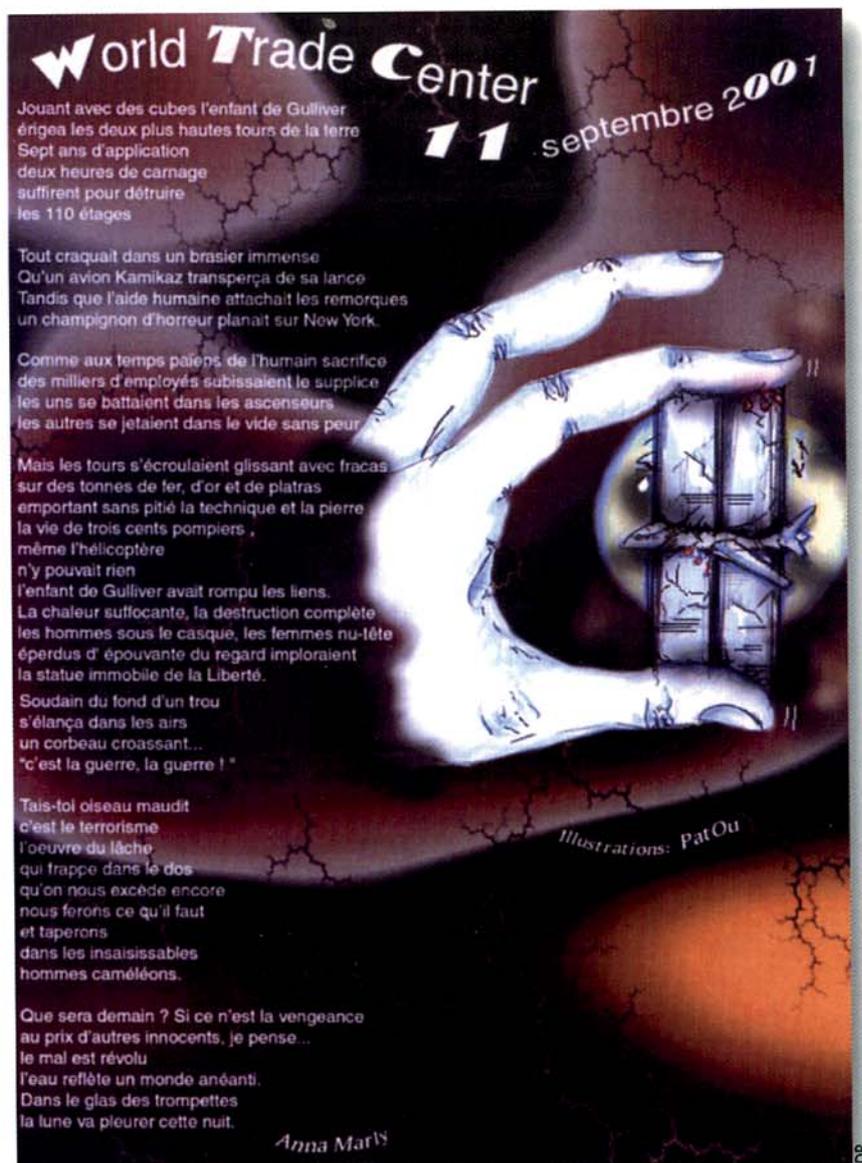
Combien de Français se rappellent avoir vécu dans un État de « non-droit » ? À l'exception de ceux qui ont survécu à cette époque et à ses souffrances physiques et morales, ils sont peu nombreux. Sans doute sont-ils « trop jeunes », peut-être ont-ils eu des raisons d'omettre quelques « écarts », à moins que le présent ne prime sur les vrais points de repère. Penser à cet État de Droit que la France est redevenue à la Libération est-il si inactuel ? Ce débat offert par « MER » à la Maison du Barreau, près du Palais de Justice de Paris, le 2 juillet dernier a témoigné de la difficulté et de l'actualité de la question : « Que reste-t-il dans le droit contemporain des idéaux de la Résistance ? ». Auparavant l'association des descendants des résistants et de leurs amis avait tenu son Assemblée annuelle. Puis le résistant Roland Sadoun, ancien étudiant du Professeur Pierre-Henri Teitgen, cofondateur du mouvement *Liberté*, fusionné avec *Combat*, avait fait l'éloge du grand juriste de la clandestinité. Cet ancien ministre du général de Gaulle et grand constitutionnaliste avait aidé à reconstruire la République humiliée, avec d'autres éminents légistes comme René Cassin, Michel Debré ou François de Menthon. Enfin son fils le Bâtonnier Francis Teitgen du Barreau de Paris et son collègue des Hauts-de-Seine, Maître François-Xavier Mattéoli, Vice-Président de « MER », ont dialogué sur l'héritage institutionnel et législatif issu de la clandestinité et de la Libération. La totalité des libertés publiques et individuelles ont été rétablies et sauvegardées depuis la guerre. Mais il reste bien des questions insolubles, ou peut-être à résoudre progressivement : le poids, voire le choc des mots surgis de cette époque lointaine et terrible (comme SS, *Gestapo*, « collabo »), les malentendus sur le rôle respectif des grands héros et des autres, méconnus... Et puis, si la justice fonctionne, alors qu'elle ne fonctionnait pas alors, ne reste-t-il pas des sujets tabous, l'argent par exemple, comme l'a indiqué le Bâtonnier Francis Teitgen ? ●

François Archambault  
Président de « MER »

UN IMMENSE CRIME  
CONTRE L'HUMANITÉ

**SEPTEMBRE 1944 :** un jeune garçon sort d'une grange, au fond de la campagne française, où sa famille, fuyant la *Gestapo* s'était cachée. Il ouvre des yeux immenses en voyant arriver, près de la mare de la ferme hospitalière, des grands soldats en kaki avec des casques ronds et des carabines, comme il n'en avait jamais vu. Les guerriers souriants lui offrent des bonbons et quelque chose que l'enfant ne connaissait pas :

du chewing-gum (sorti de leur « jeep »). Ils lui expliquent gentiment et en mauvais français qu'ils cherchent son Papa pour l'aider (cette fois-ci). Car d'autres soldats en vert de gris et des hommes en noir étaient venus dans l'autre village où la famille se cachait auparavant pour chercher son Papa. Heureusement tous avaient pu fuir. Et ces nouveaux soldats viennent aider son Papa, Préfet intérimaire nommé par la Résistance, à rétablir la



Intitulé *World Trade Center, 11 septembre 2001*, l'émouvant texte ci-dessus est signé de notre vaillante amie Anna Marly qui s'est retirée dans l'état de New York et qui est, on le sait, à l'origine de l'immortel *Chant des Partisans*, lancé, à Londres, dès 1941, sur sa guitare. Ce beau texte que l'auteur qualifie de « fable » est une sorte de poème déchirant, en huit strophes, composé, sous le coup de l'émotion, non loin de New-York-la-martyre, au lendemain de l'écroulement des tours jumelles, de 110 étages, orgueil de la métropole des États-Unis. G.V.

République (la IV<sup>e</sup>) en France et la Démocratie en Europe. Plus tard, sous la V<sup>e</sup> République, le général de Gaulle dira publiquement, lors d'une magnifique rencontre avec le Président américain du moment: «*Si la Liberté du Monde était en cause, qui seraient les meilleurs alliés, sinon la France et les États-Unis?*»

**SEPTEMBRE 2001:** le garçon a 57 ans de plus! Il regarde, atterré, en direct deux avions civils pulvériser 7 000 civils innocents. Il avait visité ces deux tours et y avait vu sourire des gens de toutes races, de toutes religions, de tous niveaux sociaux et économiques.

Ces gens disparus l'avaient accueilli avec la même gentillesse et la même chaleur humaine que ceux qui étaient peut-être leurs pères ou grands-pères en 1944. Ils sont morts pour rien, tués par des barbares, comme le furent ceux que les nazis avaient massacrés il y a soixante ans.

«*Si chaque homme est irremplaçable, chaque homme est aussi profondément libre de ses actes, y compris des actes extrêmes, comme celui de sacrifier sa propre vie pour nuire aux autres*» écrit Michel Didier, Professeur au CNAM.

Ce que le monde vient de voir en direct, c'est un immense crime contre l'Humanité. Il faut juger et punir les assassins, mais aussi éradiquer cette effroyable et diabolique volonté de «*nuire aux autres*». Ne faudrait-il pas élargir les compétences du Tribunal pénal international de La Haye, que préside le haut magistrat français, M. Claude Jorda? ●

*François Archambault, Secrétaire général de la Fondation de la Résistance*

## Calendrier des prochaines manifestations

► **Cet automne début des Rencontres Cinématographiques de la Résistance et de la Déportation en Ile-de-France à l'initiative de l'association «Mémoire et Espoirs de la Résistance» (MER), de l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AAFMD) et du Musée de la Résistance nationale de Champigny.**

► **Programme des soirées thématiques<sup>(1)</sup> «une soirée, un auteur» organisées par le Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris) avec le soutien de l'association «MER».**

Entrée libre.

Les conférences débutent à 18h

- Jeudi 8 novembre 2001 **Olivier WIEVIORKA**  
*Les Orphelins de la République*, Seuil, 2001
- Jeudi 15 novembre 2001 **Christine LEVISSÉ-TOUZÉ (sous la dir.)**  
Présentation des actes du colloque:  
*La campagne de 1940*, Tallandier, 2001
- Jeudi 6 décembre 2001 **Jean-Pierre RENOUARD**  
*Un Costume rayé d'enfer*, coll. Résistance Liberté-Mémoire, éditions du Félin, 2001
- Jeudi 10 janvier 2002 **Georges BROUSSINE**  
*L'évadé de la France Libre, le réseau Bourgogne*, Tallandier, 2000
- Jeudi 7 février 2002 **Stefan MARTENS et Maurice VAÏSSE (sous la dir.)**  
*Les relations franco-allemandes, Frankreich und Deutschland im Krieg, Kollaboration, Resistance*, Bouvier, 2000
- Jeudi 7 mars 2002 **Jean DELMAS**  
*Officier historien, Economica*, 2000
- Jeudi 4 avril 2002 **André CASALIS**  
*Cadets de la France Libre*, compte d'auteur, 1999
- Jeudi 2 mai 2002 **Raymond PRUNIER**  
(traducteur de Günther WEISENBORN)  
*Une Allemagne contre Hitler*, coll. Résistance Liberté-Mémoire, éditions du Félin, 2000

► **Colloque «Du nazisme à la purification ethnique. Évolution du crime contre l'Humanité»** À l'initiative des Fondations «de Gaulle» que préside par M. Yves Guéna, «de la Résistance» présidée par M. Jean Mattéoli, «pour la Mémoire de

la Déportation» présidée par M<sup>me</sup> Marie-José Chombart de Lauwe, ainsi que des associations «Mémoire et Espoirs de la Résistance» (MER) présidée par M. François Archambault et «des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation» (AAFMD) présidée par M. Dany Tetot; ce colloque se déroulera le **lundi 10 décembre 2001 de 14h30 à 17h30 dans la salle des audiences de la Cour de Cassation.**

Conçue avec M. Pierre Truche, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, comme une rencontre pluridisciplinaire, ce colloque réunira de grands juristes (M. Claude Jorda, Président du Tribunal pénal international de La Haye – Pays-Bas – et M. Jacques Patin, avocat général honoraire à la Cour de Cassation, ancien conseiller juridique du général de Gaulle, administrateur de la Fondation Charles de Gaulle), des témoins (M<sup>me</sup> Marie-José Chombart de Lauwe, au nom de la Déportation, M. Jean Mattéoli pour la Résistance, et une historienne (M<sup>me</sup> Christine Levisse-Touzé, directrice du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin). Le modérateur sera M. François-René Cristiani, journaliste à France Culture.

► **Présentation annuelle du Concours National de la Résistance et de la Déportation le vendredi 25 janvier 2002 à 14 heures au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne** organisée par «MER» et l'AAFMD avec des résistants, des déportés et des spécialistes du nouveau thème du concours: «Connaissance de la déportation et production littéraire et artistique»

► **Rencontres cinématographiques de la Résistance et de la Déportation au cinéma des Palais à Créteil (Val-de-Marne) les 9 et 10 mars 2002** co-organisées par M<sup>me</sup> Nicole Dorra (MER), MM Eric Brossard (AAFMD) et Guy Krivopisko (Musée de la Résistance nationale de Champigny)

► **Récital annuel de poésie sur la Résistance le jeudi 28 mars 2002 aux Invalides** organisé par «MER», le Club des Poètes, des enseignants et des lycéens.

### (1) Renseignements et réservations

Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris)  
Jardin Atlantique  
23, allée de la 2<sup>e</sup> DB  
75015 Paris  
Tél. : 01 40 64 39 44

### Adhésion

Si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à «Mémoire et Espoirs de la Résistance»! Cotisation 100 F (+ 40 F pour «Résistance et Avenir»).

- Chèque à libeller à «Mémoire et Espoirs de la Résistance», Place Marie-Madeleine Fourcade, 18 place Duplex, 75015 Paris
- Tél./Fax : 01 45 66 92 32
- e-mail : m\_e\_r@club-internet.fr et memoresist@club-internet.fr
- site internet : www.memoresist.org
- Informations complémentaires sur les sites internet :

www.charles-de-gaulle.org www.fondationresistance.com

Lettre de condoléances et de soutien au peuple américain adressée par M. François Archambault à l'ambassadeur des États-Unis à Paris après l'attentat du World Trade Center (en haut) et réponse de ce dernier (à gauche).



## Association pour des Études

## L'IMPORTANCE DES ARCHIVES POUR L

Collection famille Latapie-Lafaye

*D<sup>r</sup> Keisler*

**PERMIS DE VISITE**

POUR : *Chambre 82 Rue Boisy d'Anglas 41- Tribunal militaire*

Parenté : *Épouse*

Prénom : *Hélène*

Nom : *Lafaye*

Prisonnier : St. L. *96/11* Nr. ....

Arrêté depuis : *le 25 Novembre 1942*

Prénom : *Julien*

Nom : *Lafaye*

*condamné à mort le 30 mai 1942  
déporté en Allemagne le 13 septembre*

Permis de visite d'Hélène Lafaye.

Son mari, Julien Lafaye, membre du mouvement de résistance *La Vérité Française*, affilié au réseau du Musée de l'Homme, a été condamné à mort le 30 mai 1942, gracié en août puis déporté à Sonnenbourg le 13 septembre 1942.

Carte de membre du MNPGD de René Heidet, responsable de ce mouvement pour la Seine-et-Oise.

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MOUVEMENT NATIONAL  
DES  
PRISONNIERS DE GUERRE & DÉPORTÉS**

DIRECTION RÉGIONALE

*M<sup>r</sup> Heidet René* est Membre du  
**Comité Directeur de la Région Parisienne**

Le Secrétaire Général : *gluy* Le Titulaire : *Heidet*

Collection famille Heidet

Depuis 1997, l'AERI (Association pour des Études sur la Résistance Intérieure) a lancé une campagne de réalisation de CD-ROMs sur la Résistance dans les départements. Actuellement, plus de 80 équipes travaillent dans toute la France. Les premiers CD-ROMs vont être terminés avant la fin de l'année.

Pour cette opération, l'AERI s'est fixée un certain nombre de priorités :

- rassembler sur un même support les documents et les connaissances concernant l'histoire de la Résistance locale. Chaque équipe collationne les monographies existantes, études scientifiques (travaux universitaires,...), témoignages oraux, etc. Elle explore les différents

généralement sur des papiers de mauvaise qualité, ces archives se dégradent dangereusement.

- travailler à cette histoire afin de la faire progresser. Exploiter les sources d'archives, parmi lesquelles les sources nouvelles encore peu connues des chercheurs. Présenter cette histoire dans sa cohérence et sa dynamique.

- La campagne engagée par l'AERI a provoqué un dynamisme certain autour de la recherche dans bon nombre de fonds d'archives.

Elle a d'abord créé un réseau de chercheurs (historiens, enseignants, résistants, archivistes, étudiants, documentalistes, informaticiens...) qui travaillent sur la période. Ils explorent toute une

accès aux dossiers sous dérogation. La seconde (AD/DEP 432) demande aux Présidents des Conseils généraux de permettre aux projets d'obtenir à titre gracieux des reproductions de documents conservés aux archives départementales. À Paris, l'équipe de l'AERI poursuit ses recherches dans les fonds nationaux (Archives nationales, service historique de la Gendarmerie nationale, service historique de l'Armée de Terre...). Une historienne allemande, Corinna V. List, travaille sur demande des équipes, dans les archives allemandes, en France et en Allemagne.

Les archives privées sont souvent mises au jour grâce aux relations de confiance que les équipes locales ont su établir avec les résistants. Les associations d'anciens combattants prêtent facilement leurs fonds, comme à Reims les archives de l'UNADIF (Union nationale des associations de déportés internés et familles de disparus). Les musées, très nombreux dans toute la France, collaborent avec les équipes, ainsi les musées de la Résistance de Grenoble ou de Besançon. Le CD-ROM est le moyen, notamment pour les petits musées comme celui de Privas en Ardèche ou de Lorris dans le Loiret, de mettre en valeur leurs collections. Des collectes de témoignages viennent compléter les recherches. Les résistants, de moins en moins nombreux, sont conscients de l'urgence et participent avec nous à la sauvegarde de la mémoire pour les générations futures. Dans la Loire, des binômes, résistant-étudiant, travaillent ensemble pour mieux comprendre la Résistance.

## Le dépouillement des archives : un travail essentiel pour les équipes de l'AERI.

fonds d'archives publics et privés à sa disposition. Cette opération, par son envergure nationale, va permettre grâce au recensement des sources (primaires et secondaires) d'avoir une idée assez précise de ce qui existe dans chaque département sur le sujet.

- sauvegarder et transmettre aux jeunes générations les documents qui constituent le patrimoine de la mémoire résistante. Ce patrimoine est souvent menacé de disparition parce qu'entre les mains de personnes privées, n'ayant pas les moyens d'en assurer la pérennité. De plus,

série de sources, primaires ou secondaires. Les sources secondaires (monographies, travaux universitaires,...) après dépouillement, apportent souvent une première base de travail, complétées ensuite par les recherches dans les archives. Les équipes travaillent en étroite collaboration avec les archives publiques, essentiellement les archives départementales. En 1998, deux circulaires des Archives de France ont été adressées aux Préfets et Présidents des Conseils généraux. La première (AD/DEP 433) demande aux Préfets de faciliter aux équipes de l'AERI l'ac-

# sur la Résistance Intérieure

# LE RÉSEAU DES CHERCHEURS DE L'AERI

Collection Yves Tricaud



## L'ouverture des fonds d'archives : des perspectives nouvelles pour les recherches en cours.

Carte de membre du Comité local de libération de Versailles d'Yves Tricaud.

Paris - Musée Jean Moulin (Ville de Paris) ou le Musée de la Résistance Nationale à Champigny, aident très largement nos chercheurs dans leurs travaux. Cette collaboration est essentielle car, sans elle, ce projet avant tout historique, ne pourrait se faire. À Paris, l'AERI propose ses services aux différentes équipes dans les départements, pour aller faire des recherches dans ces fonds nationaux, aidée par Corinna V. List pour les archives de Fribourg (archives de l'armée de terre), Berlin... Cet accès dans les archives connaît depuis plusieurs mois un nouvel essor, grâce à l'ouverture de nouveaux fonds. Depuis fin 2000, les archives de la Préfecture de Police de Paris ont donné au projet CD-ROM d'Île-de-France, une nouvelle dimension. Les rapports des renseignements généraux sont une mine d'informations.

L'ouverture de nouveaux fonds (essentielle pour une meilleure compréhension de cette période), la mise en valeur depuis quelques années des archives orales (témoignages...), ouvrent de nouvelles perspectives pour la recherche. Les CD-ROMs ont pour mission d'expliquer à un moment donné la Résistance dans les départements, en mettant en valeur l'importance des archives. À tout moment, grâce à de nouvelles découvertes, cette histoire peut encore progresser et s'enrichir. Les CD-ROMs n'ont rien de définitif. Ils pourront par la suite être réédités, enrichis grâce à l'apport de nouvelles archives, recherches ; leur contenu pourra aussi, partiellement ou totalement, être transféré sur Internet. *Le guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation* va jouer un rôle très important dans ce travail de collecte d'archives, que l'AERI a déjà initiée par son projet de CD-ROMs dans un certain nombre de régions. ●

### ► Grâce à l'outil CD-ROM, les documents sont au centre des recherches.

Ils ne jouent plus le simple rôle d'illustration, mais de documents historiques à part entière. Les périodiques clandestins, les tracts, faux papiers, lettres... sont, tous, des documents essentiels pour une meilleure compréhension de cette période de notre histoire. Le travail des équipes est de les exploiter le mieux possible. La clandestinité, les pénuries de l'époque donnent à ces archives écrites ou orales, une importance considérable. Beaucoup de documents, en raison de leur dangerosité s'ils étaient lus par l'occupant, ont été détruits. D'autre part, la qualité médiocre du papier pelure rend ces documents difficiles à conserver. Il est donc urgent de les sauvegarder, notamment ceux qui ne sont pas conservés dans des fonds d'archives publics (relevant de la direction des Archives de France ou du ministère de la Défense). C'est le cas de beaucoup de fonds privés (associations, musées associatifs ou particuliers). L'AERI s'est donnée comme règle d'aider à cette sauvegarde, en donnant à ses équipes des consignes très strictes sur la numérisation des archives. Elle les a toujours poussées à travailler dans une perspective d'avenir et donc de conservation.

Chaque CD-ROM comprendra de l'ordre de 600 à 700 fiches, articulées chacune autour de documents d'archives légendés et d'un commentaire historique. Des documents sonores (témoignages de résistants) ou filmés (libération d'une ville ou d'un village) peuvent y être également indexés. Pour tous les documents qui ne sont pas déjà reproduits sur un support durable (microfilm ou numérisation), il serait dommage que la numérisation effectuée pour les CD-ROMs ne soit pas également l'occasion d'une sauvegarde définitive sur un tel support. La campagne de numérisation doit donc avoir un objectif double :

- numériser ces documents en respectant la norme minimale « haute définition » (format tif, 300 dpi minimum), afin de les sauvegarder pour l'avenir. Cette sauvegarde reste stockée hors du CD-ROM. Bien entendu, elle n'est pas nécessaire pour les documents venant de fonds où ils seraient déjà préservés (par exemple, des documents des archives départementales déjà microfilmés ou numérisés) ;

- intégrer ensuite les documents dans le CD-ROM en réduisant leur poids par compression (norme jpeg, réduction à 72 dpi), ceci pour plusieurs raisons : le gain de poids est précieux sur un CD-ROM (limité à 650 Mo), et, d'autre part, la définition 72 dpi est suffisante pour la lecture sur un écran d'ordinateur. Elle permet d'imprimer des images en qualité photocopie, adaptée à un usage documentaire ou pédagogique.

Pour que la campagne ait une vraie valeur d'archivage, il faut repartir des originaux. Il existe cependant le cas toujours possible, mais qui doit rester exceptionnel, de documents (photographies, par exemple) dont les originaux ont été perdus et dont seuls subsistent des reproductions dans des ouvrages. Il faut évidemment signaler alors dans la légende de l'image que celle-ci n'a pas été faite d'après un original. Ne pas oublier non plus de demander l'autorisation de reproduction au possesseur de la photo originelle et à l'éditeur de l'ouvrage où elle est reproduite.

### ► La campagne des CD-ROMs, par son importance, a suscité, dans la plupart des fonds d'archives, un intérêt certain.

Les Archives nationales, les archives de la Défense (la photothèque du Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, les services historiques de la Gendarmerie nationale, de l'Armée de Terre...) et bien d'autres centres de documentation, comme celui du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de

### Renseignements

AERI (association loi 1901 d'intérêt général)  
Association pour des Études  
sur la Résistance Intérieure,  
affiliée à la Fondation de la Résistance

- Siège social et bureaux :  
16-18 place Duplex 75015 Paris
- Tél. : 01 45 66 62 79
- Fax : 01 45 67 64 24
- E-mail : aeri@club-internet.fr

# Vibrant hommage à PIERRE-HENRI TEITGEN (1908-1997)

## Pionnier de la Résistance dès 1940, Garde des sceaux du général de Gaulle (1945)



© New York Times

Pierre-Henri Teitgen s'entretient avec le maréchal Montgomery après la signature à Londres, le 30 avril 1954, d'un accord militaire d'application du traité de Bruxelles.

Que reste-t-il dans le Droit contemporain des idéaux de la Résistance? Et on pourrait y ajouter: «et des idéaux de la presse "pure et dure" issue de la Résistance»?

Telle est la question-clé qui rassemblait au soir du 2 juillet, à la Maison du Barreau de Paris, résistants survivants, mais aussi des étudiants en Droit ou en Science politique ou des sympathisants de la Résistance, au cours d'un débat animé par les bâtonniers des deux premiers barreaux de France: Francis Teitgen (Paris) et François-Xavier Mattéoli (Nanterre), tous deux, à 50 ans, fils de deux hautes figures de la Résistance française, à l'initiative de l'association «Mémoire et Espoirs de la Résistance» et de son président, M. François Archambault<sup>(1)</sup>.

À cette occasion, un hommage a été rendu, quatre années après sa mort, à la mémoire du professeur agrégé de droit public en 1934 (révoqué pour faits de Résistance par Abel Bonnard le 4 décembre 1943), Pierre-Henri Teitgen (1908-1997), père du bâtonnier de Paris, fils aîné de l'ancien bâtonnier de Nancy Henri Teit-

gen (1882-1969), déporté à Buchenwald à plus de 60 ans.

Hommage posthume rendu en présence de Mme P.-H. Teitgen, femme admirable, née Jeanne Fonlupt-Esperaber, mère de sept enfants dont Francis est le benjamin, par un des anciens étudiants du professeur Teitgen, réfugié lui aussi à Montpellier en 1940: Roland Sadoun (ex IFOP) médaillé de la Résistance.

### Une grande figure de la Résistance

Né à Rennes le 29 mai 1908, mobilisé en 1939 comme lieutenant de réserve au 133<sup>e</sup> RI, prisonnier de guerre en juin 1940, évadé à Sauveterre-de-Béarn, le brillant juriste et le grand Résistant que fut «Tristan», fut à 36 ans, nommé le 8 septembre 1944 par le général de Gaulle, dans le GPRF, ministre de l'Information, puis le 1<sup>er</sup> juin 1945, garde des Sceaux, trois semaines après la fin de la guerre en Europe, pour remplacer place Vendôme son vieil ami nancéen François de Menthon (1900-1984), également Compagnon de la Libération, parti en 1945 comme procureur français au Tribunal militaire

international de Nuremberg et avec lequel il avait déjà fondé en 1938 la revue *Droit social*, après avoir passé en 1934, à Nancy, sa thèse de doctorat sur *La police municipale*.

Sans jamais avoir entendu «l'appel du 18 juin», peu écouté en France en déroute, très tôt convaincu de la nécessité d'une Résistance en zone sud, dès septembre 1940, après la catastrophe nationale et militaire, il fonde en novembre un journal et mouvement clandestins *Liberté*, avec un groupe de jeunes juristes (à peine 40 ans): François de Menthon, Marcel Prelot, Paul Coste-Floret (1901-1979), René Capitant (1901-1970), René Courtin (1900-1969), Rémy Roure (1885-1966), et Marc Bloch (1886-1944).

Le périodique résistant *Liberté* qui tire jusqu'à 50 000 exemplaires, fusionnera en 1941 avec *Vérité* et s'intégrera dans *Combat* avec Henri Frenay (1905-1988) et Edmond Michelet (1899-1970).

Dans ses cours à Montpellier de droit constitutionnel, le professeur Teitgen refuse de traiter des «actes constitutionnels» de 1940. Il se livre à des

analyses historiques, en faisant des digressions d'actualité. En juillet 1942, il quitte Montpellier pour rentrer à plein temps, malgré ses lourdes charges familiales, dans la clandestinité la plus totale, à Lyon et Grenoble. Sa réplique cinglante et hautaine à sa révocation définitive par Vichy en 1943, reste un des plus beaux écrits de la Résistance intellectuelle et morale: «*Ses motifs sont à mon honneur... Je prépare les chemins de l'honneur plutôt qu'à celui de la roublardise*».

### Premières ordonnances gaullistes (1943)

Au « Comité général d'études » (CGE), le Conseil d'État de la Résistance composé de neuf « sages », juristes et dont il est nommé secrétaire général en avril 1943, il joue un rôle de conciliateur habile entre les mouvements de Résistance et l'institution, en même temps qu'il est secrétaire général provisoire clandestin pour l'Information. À ce titre, P.-H. Teitgen prépare les trois premières ordonnances qui suspendront en 1944 les journaux parus sous l'Occupation. De janvier à juin 1944, il est adjoint à Alexandre Parodi (1901-1979), délégué général du CFLN d'Alger. Par deux fois, il refusera de rejoindre de Gaulle: à Londres, puis à Alger.

### Évadé par le toit du wagon de déportation

Enfermé en cellule à Fresnes, battu à coups redoublés, subissant quatre interrogatoires musclés dans un grand immeuble bourgeois de l'avenue Foch (XVI<sup>e</sup>), le 6 juin 1944, inoubliable jour du Débarquement allié, « Jacques Thiriet », 36 ans, est arrêté par la Gestapo à Paris, devant les magasins *Au Bon Marché* où il avait rendez-vous avec un agent de liaison. Il parvient à retarder son départ du camp de transit de Compiègne-Royallieu (Oise), jusqu'au dernier convoi du 25 août 1944 pour la déportation outre-Rhin, via la Belgique. « Tristan » s'évade miraculeusement le 26 août 1944, du toit (en vieilles planches de sapin) de son wagon à bestiaux, en route, à Estrées-Saint-Denis (Oise), 3 542 habitants, à dix kilomètres de la gare de Compiègne, avec une scie cachée dans son soulier, scie que le dentiste du camp avait fabriquée avec sa fraiseuse dans un manche de cuillère et terminée à la lime en lame de couteau. Il se blesse à la main en sautant sur le ballast. À Marainvilliers, il se cache au château de la Borde, chez le comte de Baynast, beau-frère du général Leclerc, château occupé le 29 août par un état-major SS. Le 4 septembre, il regagne Paris fraîchement libérée, dans une camionnette 402 Peugeot à gazogène. Le général de Gaulle, sans jamais l'avoir



Pierre-Henri Teitgen décore son père, Henri, ancien résistant, déporté à plus de soixante, ancien bâtonnier à Nancy, dans la cour d'honneur des Invalides.

Service Cinéma des Armées

«*Les cours de Justice ont rendu 44337 arrêts de condamnation, les Chambres civiles 57852*».

C'est Teitgen qui dès 1946, ouvrira aux femmes la magistrature, temple de la misogynie, à la faveur d'un amendement glissé en séance de nuit, malgré l'hostilité de leurs collègues masculins. Aujourd'hui, la magistrature française est à dominante féminine, sans souci de « parité ».

Ministre des Forces armées (1947), de la France d'outre-mer (1955), P.-H. Teitgen sera six fois ministre et trois fois vice-président du Conseil sous la IV<sup>e</sup> République. Il est désigné en 1958 pour participer au Palais-Royal au « Comité consultatif constitutionnel », berceau de la V<sup>e</sup>.

### « Le témoin suivant... »

Européen passionné, rapporteur en 1950 à la « Convention européenne des droits de l'homme », il siégera comme juge à la Cour européenne en 1977-1982. En 1988, il a publié sous le titre «*Faites entrer le témoin suivant*». 1940-1958 *De la Résistance à la V<sup>e</sup> république* (575p., éd. Ouest-France), son témoignage exceptionnel sur ces deux décennies - ô combien tourmentées -, écrit avec précision, une franchise, une honnêteté exemplaires, sous la forme habile non de « Mémoires » mais comme une déposition devant une « Haute commission de recherches historiques » qui bien sûr n'a jamais existé. Voix inoubliable, brillant orateur - et même grand tribun lyrique -, il avait le don de conquérir les foules. Entre cent formules à l'emporte-pièce entendues sur ses lèvres: «*Homme public n'est pas l'équivalent masculin de fille publique*»!

Ancien déporté, son frère cadet Paul (1919-1991) fut le premier haut fonctionnaire à Alger à démissionner, le 24 mars 1957, pour désavouer les tortures infligées par des militaires en Algérie. Pierre-Henri était Compagnon de la Libération, rosette de la Résistance, médaille des Évadés, croix de Guerre 1939-1945, commandeur de la Légion d'honneur.

«*J'ai admiré en lui l'homme d'action dont l'impatience, le goût du risque et l'efficacité s'ajoutent à l'imagination, au bouillonnement des idées et une parole catégorique et habile. Infatigable et irréprochable, il était dans la Résistance respecté et aimé de tous*». Voilà ce qu'écrivait, admiratif, Michel Debré (1912-1996) qui n'était pourtant pas de son bord politique sur l'Algérie, la décolonisation ni sur la construction de l'Europe. ●

Georges Verpraet

(1) Les textes des allocutions prononcées lors de cette manifestation sont disponibles au secrétariat de l'association *Mémoire et Espoirs de la Résistance* (16-18 place Duplex 75 015 Paris) Tél/fax : 01 45 66 92 32 et seront prochainement en ligne sur son site [www.memoresist.org](http://www.memoresist.org)

vu, l'appelle immédiatement, à 20 heures le 8 septembre, au ministère de l'Information, avenue de Friedland (VIII<sup>e</sup>), près de l'Étoile, bel immeuble réquisitionné par la cinémathèque allemande, du 8 septembre 1944 au 30 mai 1945. Premier Conseil des ministres: le 9 septembre, à l'hôtel de Brienne, 14 rue Saint-Dominique (VII<sup>e</sup>). Tombées «*dans le cimetière des déshonneurs nationaux*», les entreprises de presse collabos sont poursuivies, leurs biens (immeubles et imprimeries) mis sous séquestre judiciaire. Le titre *La Croix* est interdit pendant six mois, après avoir paru sans discontinuer à Limoges, de juin 1940 à juillet 1944.

P.-H. Teitgen attribue les premières «*autorisations de paraître*» aux tout-premiers quotidiens de la presse libre: *Combat* (A. Camus), *Franc-Tireur* (Bayet), *Le Parisien libéré* (E. Amaury), *L'Aube* (F. Gay), *Le Populaire* (L. Blum). Six mois plus tard, il est le « père fondateur » d'un nouveau titre fondé dans son bureau 39 avenue de Friedland, avec Joannes Dupraz, secrétaire général, en remplacement du vénérable *Temps*, organe du « Comité des Forges ». Il le baptisera *Le Monde*. Pénurie oblige, il répartit entre la presse libre, les maigres contingents de stock de papier journal, de qualité médiocre, alors que les quotidiens sortent alors sur une seule page recto-verso, petit format, en petits caractères, 2 AF. Garde des Sceaux en juin 1945, il doit faire face aux procès passionnés en Haute Cour, après leur retour d'exil à Sigmaringen (Bade-Wurtemberg), sur le Danube, du maréchal Pétain (1856-1951) et de Pierre Laval (1883-1945), exécuté après lavage d'estomac le 15 octobre 1945, dans la cour de la prison de Fresnes. Cible des campagnes véhémentes du Parti communiste contre «*l'indulgence des Tribunaux*», ses adversaires d'extrême-droite le font passer pour Robespierre. En fait, il précise lui-même, le 6 août 1946, à la tribune du Palais Bourbon:

S'il existe plusieurs photographies représentant l'exécution de résistants français<sup>(1)</sup>, celle dite du « fusillé souriant » reste la plus marquante et la plus connue et ce pour plusieurs raisons. L'attitude même du supplicié, bravant par son large sourire le peloton d'exécution allemand prêt à faire feu, renvoyait l'image d'une France héroïque préférant la mort à l'oppression nazie et, ne pouvant qu'émouvoir la France à la Libération. En outre, les circonstances de sa découverte et de sa diffusion ne permettaient

ni de localiser le cliché, ni de connaître l'identité du résistant. Tout concourait pour en faire le cliché symbole des martyrs de la Résistance. Nous avons donc demandé à Elizabeth Pastwa, conservateur du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon de préciser pour les lecteurs de la *Lettre de la Fondation de la Résistance* l'histoire mais aussi les conditions de récupération et de diffusion de cette photographie restée très longtemps énigmatique. **Frantz Malassis**

# LE FUSILLÉ SOURRIANT

**P**ubliée dans *La jeune Alsace* en mai 1945 avec en exergue le poème d'Aragon *Balade de celui qui chante sous les supplices*, cette photographie va devenir un symbole de la Résistance. À la une du *Figaro* le 3 juillet 1945, elle sera ensuite éditée sous forme de carte postale par « les Combattants de la liberté » à l'occasion des Assises nationales de la Paix et de la Liberté en 1948. Au dos à l'adresse du Secrétaire général de l'ONU une revendication sur la nécessaire dénazification de l'Allemagne et pour titre concernant la photographie, *le Fusillé Inconnu, symbole de tous les héros et de tous les martyrs riait à la France, riait à la Liberté, riait à la Paix*. Ce cliché est géré ensuite par l'agence Roger-Viollet et connaît une vaste diffusion : manuels scolaires, ouvrages historiques, magazines en France et à l'étranger sans que jamais son origine et sa localisation n'apparaissent. Des commentaires même fantaisistes l'accompagnent « trouvée sur un soldat de la *Wehrmacht* par les Alliés en Normandie ». Des journaux allemands l'utiliseront sans qu'aucun démenti ou complément ne soit apporté.

## Une enquête minutieuse autour d'une photo énigmatique

En juillet 1984, grâce à la curiosité de Christophe Grudler journaliste au *Pays de Franche-Comté* et à la perspicacité de James Wood, photographe américain qui avait passé ses années d'enfance à jouer dans les fossés du Château de Belfort, est clairement identifié le lieu où se déroule l'exécution. Il s'agit en effet du Fort Blanc dans la partie des fossés aménagée par Haxo. Cette hypothèse est alors publiée dans la presse avec appel à témoins pour identifier le fusillé. Première énigme : aucun résistant n'atteste d'exécutions au château pendant la période. Les condamnés sont soit transférés à Besançon, à la Citadelle, qui verra mourir cent patriotes soit au fort Hatry, autre enceinte militaire belfortaine. Les hypothèses vont alors bon train : s'agit-il d'un soldat de la *Wehrmacht*? un incorporé de force? s'agit-il d'une mise en scène? Seconde énigme, la tenue du fusillé et en particulier ses bottes, chaussures peu portées par les résistants et l'importance du peloton d'exécution posent problème. En effet commandé par

un officier nu-tête, deux rangées de soldats, la première genou à terre, la seconde derrière, mettent en joue : soient quatorze soldats, ce qui paraît beaucoup pour un seul homme.

Une analyse des lieux et une reconstitution sont alors entreprises. La position du fusillé est déterminée : elle se situe en avant de l'angle du fort, un petit fossé séparant la position de la construction et celle supposée du photographe en retrait sur un petit monticule de terre. Le sol est fouillé et ne recèle que deux douilles allemandes datant de 1942, quelques éclats d'obus et balles, rien de déterminant par rapport à l'enquête si ce n'est la fréquentation du lieu par les troupes occupantes.

## La découverte de l'identité du « fusillé souriant » et la reconstitution du parcours de Georges Blind

L'enquête piétine, des dizaines de témoins de la période sont entendus mais début septembre, Christophe Grudler est contacté par Jean Blind. Celui-ci prétend alors être le fils de la personne exécutée.

Choc ! Il est persuadé de reconnaître son père dans l'homme photographié alors que jusqu'à présent ce dernier est donné pour mort en Haute-Silésie. Est alors reconstitué le fil des événements. Georges Blind, d'abord employé à l'Alsthom comme forgeron avait intégré la section des sapeurs-pompiers de Belfort en 1935, Jean était alors âgé de huit ans et très fier avec sa sœur Simone de cette promotion paternelle. Maintenu dans son affectation spéciale, il ne connaît pas la mobilisation. Mais dans la cité belfortaine, où quelques unités vont résister à l'avance allemande, les combats font rage et les pompiers interviennent sur les incendies liés aux affrontements. Le 18 juin 1940, le général Girol retranché au château prononce l'arrêt des combats et rend la place. Le drapeau à croix gammée allait flotter sur l'esplanade du château qui domine la ville pour quatre années.

Début 1941, Georges Blind est contacté par son chef de section pour faire partie du Corps franc *Ferrand*. Essentiellement constitué de pompiers, policiers et personnel de la Défense passive, ce groupe est né à l'initiative du capitaine Maurice



Dimanche 27 août 1944 Georges Blind et Jeanne son épouse unis pour la dernière fois devant l'objectif photographique.

Ferrand, ancien officier d'active, qui entre en contact avec le réseau *Buckmaster*.

La profession de Georges est idéale pour œuvrer dans la clandestinité. Le Territoire de Belfort, voisin de l'Alsace annexée, est fortement occupé et les mouvements de troupes sont nombreux. Tout déplacement, en particulier nocturne est soumis à autorisation, mais Georges Blind possède des laissez-passer permanents et un *Nachtausweis*. Ses activités de formation au sein de la Défense passive sont autant d'alibis pour couvrir son action clandestine. Mais à la suite de nombreux sabotages, d'évasions et de passages vers la Suisse voisine, l'étau se resserre autour des groupes de résistance et Georges Blind décide de mettre sa famille à l'abri à la campagne en juillet 1944.

L'été se passe sans incident, la famille regagne son logement en ville à l'automne. Jean, lui, décide de prendre le maquis pour échapper aux



Octobre 1944 dans le quatrième fossé du château de Belfort, Georges Blind sourit face au peloton d'exécution.

éventuelles réquisitions du STO. Dans la soirée du 14 octobre Georges Blind est arrêté à son domicile par la *Feldgendarmarie*, quelques jours auparavant plusieurs membres du groupe étaient tombés aux mains des Allemands. Georges Blind avait continué une vie normale ne voulant pas exposer sa famille en prenant la fuite. Conduit à la caserne Friedrich qui sert de prison et de lieu d'interrogatoire, il y passe plusieurs jours avant d'être emmené à l'aube par une petite colonne de soldats à travers la ville au pied du château. Il ne se livre pas à ses camarades de cellule mais c'est à André Hatier avec qui il sera déporté qu'il racontera cette aventure. Il a vécu un simulacre d'exécution dans les fossés

du château, un peloton d'une quinzaine de soldats l'a mis en joue, il a refusé le bandeau pensant courageusement faire face à la mort et a vu le photographe. Il pense que cette mise en scène était destinée à le faire craquer et trahir.

Le 24 octobre vers 17 heures, il quitte Belfort avec d'autres prisonniers pour un camp situé en Alsace, Schirmeck, deux jours plus tard c'est le départ pour Dachau où ils arrivent le 29 octobre.

### **Mais comment cette photographie a-t-elle été transmise à la presse ?**

Le soldat allemand dépose dans une boutique en ville ses pellicules, comme en a l'habitude la garnison stationnée à Belfort. Cette officine sert de relais commode à un photographe amateur, qui arrondit ainsi ses revenus. En découvrant la photographie d'exécution, Aloyse Ball, ému, effectue des tirages supplémentaires qu'il conserve et les montre à son fils, directeur au Grand séminaire de Besançon et impliqué dans la Résistance. Tous deux voulaient connaître l'identité du supplicié.

La guerre se termine, les membres du groupe *Ferrand* meurent en déportation. La photographie est prêtée par Joseph Ball à *La Jeune Alsace* avec qui il entretient des relations. Le journal indique alors que ce cliché a été subtilisé à un soldat allemand par un photographe bisontin. Confusion entre le père et le fils qui ne fera que grandir puisqu'au fur et à mesure on perdra toute identification concernant ce cliché. Seul un autre tirage confié par Joseph Ball à Denise

Lorach pour le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon fait apparaître au dos la mention « Aloyse Ball, Belfort octobre 1944. » André Hatier, au retour des camps, rend visite à Madame Blind et lui raconte son périple commun avec Georges son époux et cette singulière aventure. Ils ignorent l'existence de cette photographie et cet épisode paraît bien peu face à la vie concentrationnaire.

Elizabeth Pastwa

Conservateur du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

(1) On citera notamment deux clichés de l'exécution de G. Bourreau et E. Billon pris à Chef de Baic (Charente Maritime) le 29 novembre 1941. Faisant visiblement partie d'une série, ces clichés sont conservés à la photothèque de la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives sous la cote R 2085/classeur 106.

Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de voir un cliché d'une exécution au Mont-Valérien lors d'une exposition organisée par l'Amicale chartraine Franz Stock à Morancez (Eure-et-Loir).

### **Bibliographie**

- Christophe Grudler, *Le fusillé souriant. Histoire d'une photographie*, L'Alsace imprimés, 1996, 96 pp., (épuisé)
- Marie-Antoinette Vacelet, *Le Territoire de Belfort dans la tourmente: 1939-1944*, Belfort, Archives départementales, 1993, 2 vol. (230, 172pp.)

## **GEORGES BLIND**

Georges Blind est né le 17 novembre 1904. Caporal infirmier au Corps des Sapeurs-pompiers de Belfort

Membre du groupe *Ferrand*, il est arrêté le 14 octobre 1944 et détenu à la caserne Friedrich de Belfort.

Le 24 octobre 1944, il est déporté à Schirmeck et évacué à Dachau en raison de l'avance alliée. Il fait partie d'un transport pour Auschwitz où il reste jusqu'aux premiers jours de décembre. Puis son *kommando* est transféré à Blechhammer en Haute-Silésie.

Le 20 décembre 1944, il sera envoyé au *Revier* où il meurt quatre jours plus tard.

## VIENT DE PARAÎTRE

La présence de ces titres dans «vient de paraître» ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informés les abonnés de la «Lettre», des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre. La Fondation serait reconnaissante à ses lecteurs de lui communiquer, le cas échéant, leur sentiment sur le contenu de ces ouvrages, afin de pouvoir en recommander la lecture.

### De Gaulle à Londres

Philippe Alméras  
Éd. Dualpha, (69 boulevard  
Saint Marcel centre MBE 302,  
75013 Paris) 232 p., 22 €  
(144,31 F).

### Écrire, résister

Paul Audi, Olivier Bloch,  
Idelette Debure et alii.  
Préface de Marcel Conche  
Précédé de NN par  
Violette Maurice  
Encre Marine (Fougères chez  
Jacques Neyme, 42 220 Ver-  
sanne), 254 p., 15 € (98,39 F)

### Les policiers français sous l'Occupation: d'après les archi- ves de l'épuration

Jean-Marc Berlière et Laurent  
Chabrun  
Perrin, 388 p., 20,60 €  
(135,13 F)

### Oradour la douleur

Rolande Causse et Georges  
Lemoine  
Syros jeunesse (9 bis, rue Abel-  
Hovelacque, 75013 Paris) 95 p.,  
8,5 € (55,76 F)

### Les Juifs dans la Résistance

Sous la direction de Monique-  
Lise Cohen et Jean-Louis  
Dufour  
Éd. Tirésias, 200 p., 18,29 €  
(120 F)

### Jérôme Carcopino, un historien à Vichy

Stéphanie Corcy-Debray  
Préface de Pascal Ory  
Éd. l'Harmattan, coll. Logiques  
Historiques, 530 p., 39,65 €  
(269,09 F)

### L'abbé Jean Daligault. Un peintre dans les camps de la mort

Christian Dorrière  
Éd. Cerf, 157 p., 17 €  
(111,51 F)

### Ceux de «Manipule». Un réseau de renseignements dans la Résistance en France

Marie Ducoudray  
Éd. Tirésias, 280p., 22,87 €  
(150 F)

### La France dans la Seconde Guerre mondiale: 1939-1945 (rééd.)

Yves Durand  
Armand Colin, 192 p., 11,89 € (78 F)

### (Entre parenthèses). De Colom- belle (Calvados) à Mauthausen (Autriche), 1943-1945

Gisèle Guillemot  
Préface de Jean Quellien  
Postface de Thierry Féral  
Éd. l'Harmattan, coll. «Mémoi-  
res du XX<sup>e</sup> siècle», 286 p.,  
22,90 € (150,21 F).

### Les Alliés et la Résistance. Un combat côte à côte pour libérer le sud-est de la France

Arthur Layton Funk  
Éd. Edisud la Calade (RN7,  
3120 Route d'Avignon, 13090  
Aix-en-Provence), 230 p.,  
20,58 € (135 F) port en sus

### La campagne de 1940: actes du colloque du 16 au 18 novembre 2000

Sous la direction de Christine  
Levisse-Touzé  
Éd. Tallandier, 608 p., 26 €  
(170,54 F)

### L'histoire infilmable. Les camps d'extermination nazis à l'écran

Vincent Lowy  
Éd. l'Harmattan, coll. Champs  
visuels, 234 p., 19,85 €  
(130,21 F)

### Dans les pas de Jean Moulin

Jean Luneau  
Préface de Gilles Perrault  
Éd. du Petit pavé (BP 17 Saint-  
Jean-des-Mauvrets 49 320 Bris-  
sac) 106 p., 11,43 € (75 F)

### Les Juifs de Lacaune sous Vichy (1942-1944), Assignation à rési- dence et persécution

Sandra Marc  
Éd. l'Harmattan, 222 p., 19,85 €  
(130,21 F)

### Au temps de la Gestapo

Robert Marquant  
Compte d'auteur  
(Robert Marquant, villa Hestia,  
30 290 Saint Victor La Coste)  
19 € franco de port (125 F)

### 1939-1945: combats de femmes

Sous la direction  
d'Evelyne Morin-Rotureau  
Ed. Autrement, 224 p.,  
19,82 € (130 F)

### Retour à Langenstein. Une expérience de la Déportation

Georges Petit  
Préface de Claude Lefort  
Belin, 160 p., 14,94 € (98 F)

### Une autre Suisse. 1940-1945

Jean-Pierre Richardot  
Préface de Gilles Perrault  
Éd. Le Félin, 19,06 € (125 F)

### Vichy: l'événement, la mémoire, l'histoire

Henry Rouso  
Gallimard, coll. Folio histoire,  
746 p., 13,26 € (87 F)

### Maquis dans les Combrailles. Des résistants, un monument.

Sculpteur Hal Wilson  
Livre CD avec la chanson  
*Te souviens-tu, Marianne?*  
Jean Sanitas  
Préface Edmond Leclanché.  
Éd. l'Harmattan, 146 p.,  
21,35 € (140,05 F)

### Communistes de Tunisie 1939- 1943. Souvenirs et documents

Paul Sebag  
Éd. l'Harmattan, 190 p.,  
16,80 € (110,20 F)

### Ils avaient 20 ans en 1942.

Témoignage  
Solveig  
Éd. l'Harmattan,  
coll. Mémoires du XX<sup>e</sup> siècle,  
130 p., 10,70 € (70,19 F)

## DERNIÈRE MINUTE

Notre ami Jean-Pierre  
Renouard, trésorier de l'associa-  
tion «Mémoire et Espoirs de  
la Résistance» vient de se voir  
décerner le prix Jean Prévost  
pour son livre  
**Costume rayé d'enfer**  
paru aux éditions du Félin  
(10, rue de la Vacquerie,  
75 011 Paris) dans la collection  
Résistance-Liberté-Mémoire.  
142 p., 14,94 € (98 F)



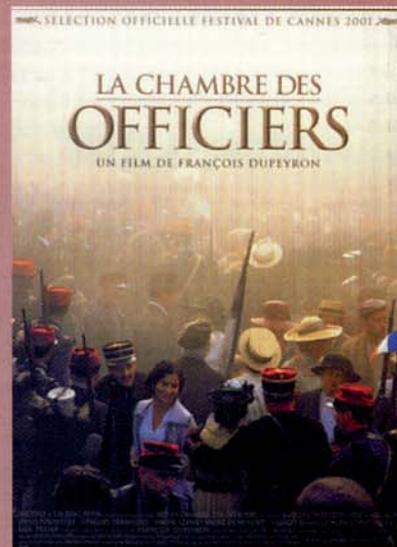
## CINÉMA

### LA CHAMBRE DES OFFICIERS un film de François DUPEYRON

produit par MICHELE & LAURENT PETIN - ARP Sélection  
adaptation du roman de Marc DUGAIN

Dans les premiers jours  
d'août 14, Adrien, jeune et  
séduisant lieutenant, part à  
cheval en reconnaissance.  
Un obus éclate. La guerre,  
c'est au Val de Grâce qu'il  
la passe, dans la chambre  
des officiers. Une pièce  
sans miroir, où chacun se  
voit dans le regard de l'au-  
tre. Cinq ans entre paren-  
thèses. Cinq ans à nouer  
des amitiés irréductibles.  
Cinq ans pour se préparer  
à l'avenir, à la vie...

Ce film est l'adaptation du  
roman de Marc Dugain -  
petit fils d'Eugène Fournier  
- qui fut Vice-président des  
«Gueules Cassées».  
(éditions JC Lattès)



## À LIRE

Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous nous vous conseillons la lecture.

### Rencontre avec les combattants de la Mémoire Ouvrage coédité par M. Henri Wuillemier et la Mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>(1)</sup>

Nous avons non seulement le droit aux plaisirs, nous en avons aussi le devoir. C'est ce que proclame le plus récent phénomène de librairie. Même si son auteur - alphabétisme historique ou incohérence - proclame sa sympathie pour le pétainisme oubliant l'ordre moral que le régime de Vichy entendait établir en s'inspirant de Charles Maurras, ce vieillard qui selon le mot de Joseph Caillaux voulait étendre à la France sa propre surdité. Les troisièmes rencontres de la mémoire qui se sont tenues le 10 novembre dernier<sup>(2)</sup> et dont le compte rendu vient de paraître, illustrent avec bonheur que nombreux sont ceux pour qui le corpus de valeurs morales que la Résistance a su insuffler conserve son prix.

Sur le thème « Résistance et Refondation » (refondation parce que l'effondrement de mai-juin 1940 a provoqué le sursaut exceptionnel d'une génération patriote moins dépendante des affrontements traditionnels), des témoins sont venus dire ce qu'ils avaient vécu, et au nom de quelles valeurs morales ils s'étaient engagés. Des témoins comme Jean Matthyssens (la manifestation des lycéens et étudiants le 11 novembre 1940), André Tollet (la classe ouvrière dans la Résistance), Cristina Boico (les étrangers dans la Résistance) sont venus dire comment et pourquoi des hommes et des femmes d'origine diverses ont risqué leur vie pour leurs idées.

Les vers de Victor Hugo : « Heureux ceux qui sont morts pour la patrie./Ils ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie » parlaient d'eux mêmes.

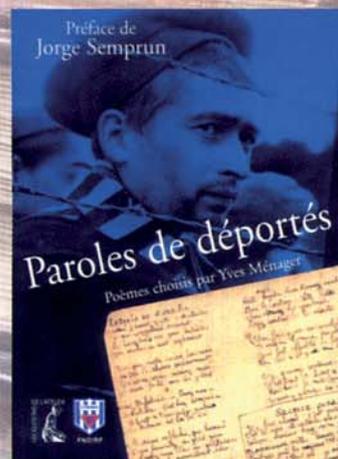
Des « hommes de Dieu », Mgr Molette, le pasteur Jacques Maury, sont venus dire ce qu'a été la Résistance de l'Esprit, résistance à la nazification d'abord mais aussi les actions individuelles de chrétiens qui ont su, beaucoup plus rapidement prendre des risques. Les interventions dans le cadre d'une

matinée animée par Henri Wuillemier permirent de mieux préciser les différents courants idéologiques qui motivèrent l'action contre aussi bien l'occupation que le nazisme. La table ronde « Peut-on associer l'Histoire, la Mémoire et la Légende » permis de souligner la place singulière que la Résistance tient dans les mentalités de notre temps. L'exemple développé par Serge Barcellini, cerne bien le problème à partir du cas Vercingétorix. L'Histoire c'est la recherche scientifique par les historiens sur les Celtes, la Mémoire c'est à l'époque de Napoléon III la volonté de se servir de Vercingétorix en qualité de fondateur de la Nation, la Légende c'est le manuel de Lavis, qui transforme les Gaulois en ancêtres de tous les Français. L'utilisation de la légende n'est pas forcément une mauvaise chose, les peuples ont besoin de rêver et de se voir offrir de grands desseins, une nation a besoin de se voir construire, à partir de mythes, même si celui d'une France unanimement résistante (à l'exception de quelques brebis galeuses) est sérieusement malmenée par les historiens.

Michel Ambault  
administrateur de l'Association  
« Mémoire et Espoirs de  
la Résistance »

### Paroles de déportés

Preface de Jorge Semprun  
Coédition FNDIRP  
(10, rue Leroux, 75016 Paris)  
édition de l'Atelier, 112 p.,  
12.20€ (80.03 F)



Comment transmettre la mémoire de la déportation ? Les témoignages et analyses historiques fouillées ne manquent pas. Ils apportent au lecteur des éléments indispensables à la compréhension de ce phénomène inédit dans l'histoire de l'Humanité. En réunissant dans un même livre

une cinquantaine de poèmes de déportés, cet ouvrage propose une autre porte d'entrée pour tenter de comprendre l'expérience en partie indicible des camps nazis.

Ces poèmes écrits sur le vif « pour survivre » sont des cris d'effroi, de résistance, d'espérance. Ils expriment le paroxysme de la condition humaine et montrent que même placés dans des situations extrêmes, des hommes et des femmes ont revendiqué leur dignité d'être. Les poèmes sont ordonnés chronologiquement de façon à suivre l'itinéraire du déporté depuis son internement en France, le quotidien concentrationnaire et jusqu'au retour tant espéré, si douloureux. Ces écrits proviennent d'hommes et de femmes de différents pays dont certains sont devenus des militants de la Mémoire depuis leur libération. Les textes sont ponctués par la reproduction d'une dizaine de dessins réalisés par des déportés dans les camps.

Les poèmes de cet ouvrage sont issus de *Ces voix toujours présentes, l'anthologie de la poésie européenne concentrationnaire* publiée en 1995 par la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP) et les Presses Universitaires de Reims.

### La Gestapo m'appelait la souris blanche. Une Australienne au secours de la France

Par Nancy Wake,  
Postface de Catherine McLean  
Éd. du Félin (10, rue de la Vacquerie 75 011 Paris), coll. Résistance-Liberté-Mémoire, 190 p.,  
16.77€ (110 F)

Il y a d'abord une jeune Australienne qui vit dans la fascination de l'Europe. À vingt ans ; en 1934, elle réalise son rêve, et s'installe à Londres puis à Paris. Elle est émerveillée par la « ville lumière » où elle exerce la profession de journaliste, mais elle est aussi sensible au climat d'inquiétude qui ne cesse de s'épaissir au fil de ces années de l'entre-deux guerres. Le danger nazi ne lui échappe pas, elle se rend sur place, à Berlin et à Vienne, pour l'étudier, elle en revient révoltée. Elle qui vient du bout du monde, et qui pourrait s'y réfugier, elle a cette réaction admirable : « Autant que je le pourrai, je combattrai ces monstres ».

Nancy a deux amours, la France et la liberté, et ils prennent corps dans la personne d'un merveilleux Marseillais qui, dès le premier jour, s'engagea dans la Résistance, à laquelle



il sacrifiera sa vie. Aux côtés de celui qui est devenu son mari Nancy transporte des valises, des messages, vient au secours d'Anglais internés par Vichy. Petits travaux à ses yeux, elle voudrait faire bien davantage, mais qui suffisent bien sûr à la mettre en péril, elle doit fuir en catastrophe, et, après un périple très éprouvant en Espagne, elle se retrouve en Angleterre où, non sans mal, elle se fait accepter au sein du SOE.

Parachutée en Auvergne, elle jouera un rôle très important dans l'approvisionnement des maquis. La Gestapo appelle « la souris blanche » cette insaisissable émissaire qui fait parfois des centaines de kilomètres à bicyclette pour assurer des liaisons stratégiques. Elle prend part en 1944 aux terribles combats du Mont Mouchet qui contribuèrent à la réussite du débarquement des Alliés en Provence.

Autant d'aventures extraordinaires dont le récit constitue une contribution importante à l'histoire, et aussi un témoignage d'une humanité exceptionnelle. Car à son évident courage Nancy Wake joint un prodigieux humour, et, ne se contentant pas de la touche *british*, cette Française de cœur ajoute une bonne dose de verve rabelaisienne : à tous égards elle est une championne de la liberté. Puisse son franc-parler ne blesser personne, ce serait tellement contraire à ses intentions. Résolument matérialiste, semble-t-il, Nancy Wake se montre aussi bien dévouée à nos valeurs fondamentales « à la vie, à la mort ». Et enfin elle incarne cette amitié entre deux peuples si éloignés par la géographie, et qui conduisit nombre de ses compatriotes à venir se battre pour notre cause en en payant lourdement le prix.

François Georges  
Secrétaire de l'Association  
Liberté-Mémoire

(1) Vous pouvez vous procurer cet ouvrage en vous adressant à M. Henri Wuillemier aux bons soins de la Mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. 1, place d'Italie 75 013 Paris.

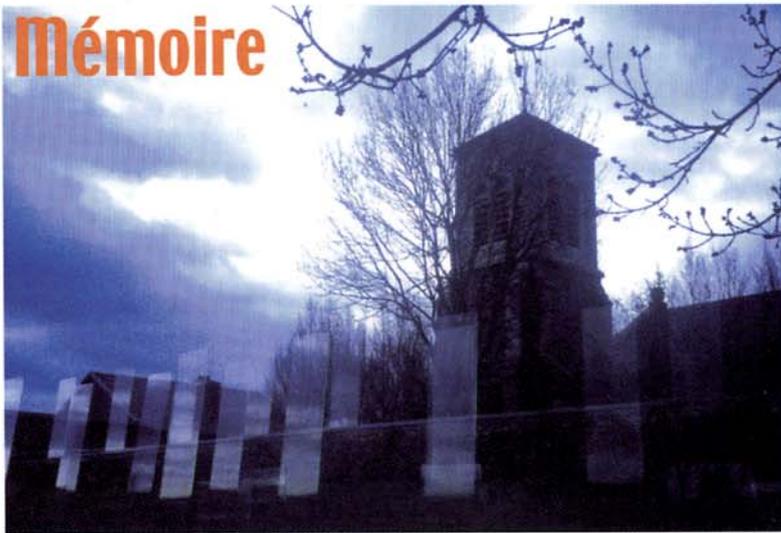
(2) À la mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

# Concours de la meilleure PHOTOGRAPHIE d'un lieu de Mémoire

Les Fondations « de la Résistance », « pour la Mémoire de la Déportation » et « Charles de Gaulle » avaient lancé la troisième session du concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire après les résultats du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2000-2001 dont le thème était : « Née de réactions spontanées et éparées, d'engagements divers, la Résistance française a évolué suivant des formes multiples et s'est unifiée autour de valeurs communes afin de libérer le territoire. Suivant les ressources dont vous disposerez localement, vous montrerez comment la France Libre et les résistants de l'intérieur se sont organisés pour aboutir à la victoire. » Nous avons invité les professeurs à nous adresser les photographies de leurs élèves avant le 30 juin 2001. Nous avons reçu des photographies de grande qualité artistique que nous avons soumises au jury de ce concours le mardi 2 octobre 2001 à l'Hôtel National des Invalides. Le jury présidé par M. Alain Plantey, ambassadeur, membre de l'Institut de France, conseiller d'État honoraire, membre du conseil d'administration de la Fondation Charles de Gaulle était composé de :

- M<sup>me</sup> Christine Levisse-Touzé, directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin (Ville de Paris)
- M. François Archambault, Président de l'association « Mémoire et Espoirs de la Résistance », secrétaire général de la Fondation de la Résistance
- M. Jacques Moalic, résistant-déporté
- M. Jacques Ostier, conseiller en illustration à qui l'on doit notamment l'illustration des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle chez Plon
- M. Dany Tétot, Président de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

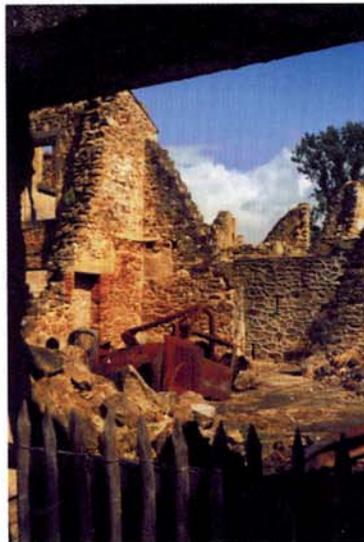
Aux termes d'un examen minutieux de ces réalisations, M. Alain Plantey, Président du jury a proclamé les résultats de ce concours 2000-2001 tout en soulignant que la qualité des œuvres reçues ne peut qu'inciter à développer et à promouvoir ce concours qui permet aux élèves d'exprimer leur sensibilité au travers de la technique photographique.



Premier prix

**Diane CLEACH**, élève au collège Jear Moulin de Pontault-Combault (Seine-et-Marne). Pour une photographie intitulée : « *Lame de verre* ». Le village martyr de Vassieux en Vercors. Cette candidate avait accompagné son cliché d'une très belle réflexion. « - **Lame de verre** : symbole de la fragilité de la vie, si vite brisée, si vite détruite... - **Lame de verre** :

symbole de la pureté de l'âme des martyrs et de leur idéal - **Lame de verre** : symbole de la transparence... à travers lesquelles s'ouvre l'image du plateau où les pierres et le vent racontent - si l'on sait les écouter - une terrible et glorieuse histoire »



Deuxième prix **Ophélie VANCAYZECLÉ**, élève de classe de seconde du lycée Bayen à Châlons (Marne). Cette candidate avait pris cette photographie lors d'une visite du village martyr d'Oradour-sur-Glane.

Les heureux lauréats recevront dans le courant du mois de novembre leur récompense (livres, vidéogrammes, cédéroms, des laissez-passer pour une visite de l'exposition *Leclerc et ses hommes, destins croisés* qui se tient au Mémorial du Maréchal Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin jusqu'au 20 janvier 2002).

En outre, les photographies primées seront diffusées sur les sites de la Fondation de la Résistance ([www.fondation.resistance.com](http://www.fondation.resistance.com)), de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ([www.fmd.assoc.fr](http://www.fmd.assoc.fr)) et de la Fondation Charles de Gaulle ([www.charles-de-gaulle.org](http://www.charles-de-gaulle.org)). ●



Troisième prix **Yannick BRILLET**, élève au collège Jean Moulin de Pontault-Combault (Seine-et-Marne). Pour un cliché dénommé : « *Le refuge d'Ambel* » (NDLR : le premier camp de maquisards du Vercors fut implanté à la ferme d'Ambel) était accompagné d'un texte traduisant l'émotion de ce candidat. « *Nous avons marché en direction du nord, sur les contreforts de la montagne d'Ambel. Le refuge nous est apparu. (...) La cheminée fumait. Nous avons franchi le seuil avec un certain soulagement. Je pense que cela devait être la même chose pour les résistants. (...) Cette ferme était pour chacun d'eux un nouveau monde. Ils avaient allumé la cheminée et s'étaient regroupés autour de cette flamme. Grâce à celle-ci, ils avaient retrouvé la volonté de poursuivre la lutte, elle leur avait redonné confiance. Parfois, les nuages et la pluie leur rappelait les moments tragiques et la mort de leur camarades, d'autres fois la nature et les fleurs de la montagne symbolisaient l'espoir.* »



Une mention a été décernée à

**Jean-François CHAUVEL**, élève de classe de seconde du Lycée Notre-Dame de Kerbertrand à Quimperlé (Finistère) pour son cliché du « *Monument de Kerbozec dans la campagne de Mellac (Finistère)* ».